



## Le 15 mai : défendre l'emploi public et ses missions

**« La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur le territoire ». François Fillon**

De fait, les restructurations profondes des administrations et des établissements publics, le redéploiement de certaines missions voire l'abandon de certaines d'entre elles, devraient conduire à la suppression, pour la seule Fonction Publique de l'Etat, de 180 000 emplois à l'horizon budgétaire 2011.

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), quelle que soit la méthode choisie, devrait se traduire dans l'ensemble des ministères concernés – Culture, Jeunesse et Sport notamment - par;

- La fusion des directions générales,
- L'intégration des services déconcentrés des Directions Départementales et Régionales dans des pôles préfectoraux.
- La fusion des branches d'activités professionnelles des personnels administratifs

Sont déjà mis en œuvre le recours à des partenariats publics privés (accueil et visites du Château de Versailles par exemple), la filialisation d'activités de service public sous forme de société anonyme (activité commerciale de la Réunion des Musées Nationaux...), la privatisation des établissements (Institut du Sport et de l'Education Physique bradé à Lagardère, Vinci, Casino...)

Ailleurs, les projets en cours dans l'enseignement supérieur et la recherche ont pour nom, mutualisation de la fonction support des universités dans gestion des unités mixtes de recherche (UMR), regroupement des universités d'une même ville, transformations du Cnrs, de l'Inserm, de l'Inra en instituts thématiques coordonnant chacun des réseaux spécifiques tant d'organismes publics que privés.

Enfin, dans l'éducation nationale, il s'agit de la réforme programmée du lycée et du lycée professionnel, après celle de l'école, de la mise en œuvre des propositions de la commission Pochard - élargissement des missions, allongement du temps de service autonomie partielle des établissements ...- .


**Toutes ces mesures augurent de la disparition pure et simple des missions exercées par ces services publics et la suppression des emplois y afférents d'autant plus qu'elles s'accompagnent du projet de loi dite de « mobilité » ; recrutement de fonctionnaires à temps incomplet, recours à l'intérim pour les remplacements, reconversion vers les autres versants de la fonction publique ou le secteur privé avec un maintien du traitement limité à deux ans...**

Ces mesures conduisent à tout réduire au modèle de l'entreprise privée, à ses pratiques managériales et à ses valeurs. Cela ne peut aboutir qu'à priver pour longtemps la population des services publics et collectifs destinés à lui assurer de bonnes conditions d'existence. Sans eux, c'est la compétition et le non droit qui risquent fort de gouverner notre quotidien.

## **La Ferc-Cgt appelle ses organisations, ses militants et l'ensemble des personnels concernés à participer massivement à la journée de grève le jeudi 15 mai.**

- Pour d'autres choix budgétaire qui fassent de l'éducation, de la recherche et de la culture une priorité
- Pour une programmation pluriannuelle de recrutement de fonctionnaires permettant de faire face aux départs en retraite et de répondre aux besoins.
- Pour la résorption de la précarité par la titularisation.
- Pour le rattrapage du pouvoir d'achat, la progression des salaires et des pensions.
- Pour un service public dynamique, démocratique et assurant une véritable égalité.

**Elle appelle dès aujourd'hui à s'inscrire dans la continuité des étapes revendicatives, et notamment le 22 mai pour les retraites, les salaires et l'emploi.**

	Bulletin de syndicalisation ou de contact	
	NOM.....	Prénom.....
Adresse personnelle .....		
Commune.....	Code postal .....	
e-mail .....	Tél .....	
Etablissement .....		
Commune.....	Code postal.....	
<i>A retourner à Ferc-Cgt, 263 rue de Paris, case 544, 93515 Montreuil cedex</i>		
<i>Tel : 01 48 18 82 44 – Fax : 01 4988 07 43 -</i>		
<i>e-mail : <a href="mailto:ferc@cgt.fr">ferc@cgt.fr</a> - internet : <a href="http://www.ferc.cgt.fr">www.ferc.cgt.fr</a></i>		

Montreuil le 30 avril 2008